

**COMPTE RENDU DU CONSEIL
DE L'UFR SCIENCES SOCIALES ET ADMINISTRATION
En formation plénière
Séance du 17 mai 2021**

Etaient présents :

Franck COLLARD
Lionel RISCHMANN
Agnès DIAB
Dominique BRENA

Directeur
Directeur adjoint
Responsable administrative
Adjointe à la Responsable administrative- Responsable de la
scolarité
Secrétaire de direction

Céline DEL FRANCO

MEMBRES ELUS	
Enseignants collège A	Enseignants collège B
Pascale BALLET Charles GADEA Anne Peggy HELLEQUIN Olivier RATOUIS Xavier VIGNA	Fabrice BONDOUX Alice BRAUN Gilles FERRAGU Véronique FOURAULT CAUET Olivier KYBURZ Anne LE PAS DE SECHEVAL Simona TERSIGNI
Personnel BIATSS	Etudiants
Johanna ADILE Dalila KHELII Franck RAKOTONIRINA	Barthélémy PIRON-PALLISER
Membres invités	Procurations
Sylvie APRILE Marie Hélène BACQUE Laure BLEVIS Marc DECIMO Vincent DEMONT Sarah GARDIN Sylvie PEDRON COLOMBANI Aurélie PETIOT Simon SARLIN Emmanuelle TIXIER DU MESNIL	Eric BOEDA à Olivier KUBURZ Dominique MEURS à Alice BRAUN Christel MULLER à Pascale BALLET

Franck COLLARD ouvre la séance à 14h00.

La Vice-présidente déléguée CFVU pour les sciences sociales, Dzovinar KEVONIAN a été élue PR à l'université de CAEN et va donc quitter ses fonctions.

I. Approbation des comptes rendus des CUFR des 12 janvier et 2 mars 2021

Le compte rendu du CUFR du 12 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le compte rendu du CUFR restreint du 2 mars 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

Le compte rendu du CUFR plénier du 2 mars 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.

II. Habilitation des vacataires

Nous avons deux listes à valider : une d'anciens vacataires à renouveler et une de nouveaux vacataires.

La liste des anciens vacataires est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

La liste des nouveaux vacataires est votée à l'unanimité des membres présents et représentés.

III. Questions diverses

L'UFR doit envoyer un représentant titulaire et un représentant remplaçant pour siéger au conseil académique de l'EUR ARTEC.

Philippe JOCKEY a posé sa candidature comme membre titulaire et Rémi LABRUSSE comme membre suppléant.

Cette EUR a été en majorité pilotée par Paris 8 au départ et la présence de Nanterre y est donc nécessaire. ARTEC a pris la suite du LABEX, il s'agit d'associer une dimension de création artistique et une dimension de recherche scientifique. L'EUR est différent du LABEX car il doit intégrer des modules d'enseignement.

Les deux candidatures sont approuvées à l'unanimité des membres présents et représentés.

IV. Examens : point sur la session 1, semestre 2, informations sur la session 2

Les examens de la session 1-semestre 2 se sont déroulés en distanciel sans avoir rencontré de difficultés majeures. Dominique BRENA n'a pas reçu de retour négatif sur le déroulement des examens. Les délais de correction des copies sont très courts. La date limite de rendu des notes est fixée à ce soir.

Les jurys du second semestre se dérouleront du 25 au 28 mai, les examens de seconde session du 7 au 18 juin avec des jurys de seconde session qui devront se tenir entre le 28 juin et le 9 juillet.

Les délais de correction de copies sont encore plus courts que pour la première session.

Concernant le calendrier de la session de rattrapage, nous avons beaucoup de chevauchements d'épreuves notamment pour les doubles licences car il y a énormément d'examens à placer sur une courte période.

Il y a 600 épreuves à programmer en deux semaines pour la session 2. Les L1 et L3 sont programmés la première semaine et les L2 la deuxième semaine.

V. Calendrier 2021-2022

La semaine de pré-rentree aura lieu du 6 au 11 septembre.

Les enseignements commenceront à partir du 12 septembre, sans décalage CM/ TD. On rebascule sur un calendrier de 12 semaines donc les CM et les TD redémarrent en même temps.

Ce calendrier prévoit une semaine mixte au mois de décembre qui comprend deux jours prévus pour rattraper des cours, et sur la même semaine, à partir du mercredi, on enchaîne sur une phase de révision de trois jours avant les examens de contrôle continu de dernière semaine.

Les examens de premier semestre auront lieu cette année après les vacances de Noël, sur les deux premières semaines de janvier.

Le second semestre débutera la semaine du 17 janvier avec des jurys de première session qui se tiendront à la mi-février.

On retrouve le même principe au mois d'avril, avec d'abord deux jours de récupération pour les cours, puis des jours de révision précédant la semaine 12. Les examens du semestre 2 se tiendront après les vacances de printemps. Et ceux de la session de rattrapage du 13 au 25 juin.

Concernant la semaine de révision, il n'y a plus de révision tutorée contrairement à ce qui se faisait avant cette année : il n'y a plus d'heures dédiées pour faire des révisions aux étudiants.

Gilles FERRAGU demande si des aménagements sont prévus pour les formations de master. Franck COLLARD confirme la possibilité d'un calendrier dérogatoire pour les masters mais il faut en faire la demande.

Les calendriers dérogatoires ont été votés à la dernière CFVU.

Pour cette année, avec le contexte du confinement, nous avons trois sessions de soutenance pour les masters : une en mai, une en juin et une troisième session, dérogatoire, en septembre sans qu'il y ait eu de cadrage national sur ce point.

Des groupes de travail vont être consacrés à la rentrée dont le premier aura lieu le 19 mai. Les perspectives de rentrée ne sont pas encore connues, nous ne savons pas si les cours auront lieu de façon hybride ou totalement en présentiel, cela sera vu en fonction de la situation sanitaire.

VI. Point OSE

Agnès DIAB et Anne Peggy HELLEQUIN ont participé à une réunion le 3 mai sur la mise en place du service prévisionnel dans OSE pour l'année à venir.

Cet aménagement du calendrier prévisionnel personnel enseignant vacataire et titulaire répond à une demande du service du pilotage de l'université afin de permettre d'accélérer le processus de mensualisation du paiement des vacataires.

Il a été demandé à ce que ce calendrier prévisionnel soit mis en place dans OSE. Celui-ci basculera en réalisé une fois les cours écoulés.

Cela permettra un déversement mensuel de ADE dans OSE ce qui engendrera la rémunération mensuelle des enseignants.

La question étant de savoir qui des enseignants ou des administratifs va saisir ce calendrier dans OSE. Cela a des implications administratives et d'anticipation extrêmement lourdes.

Pour la mise en paiement, il faut impérativement avoir le nom du vacataire dans ADE, celui-ci a dû auparavant être choisi en CCD puis validé en CUFR.

L'avancée, c'est que les vacataires habilités cette année le seront aussi pour les 4 ans à venir ce qui simplifie le processus.

Ce qui déclenche le paiement, c'est le service fait.

A partir du moment où on a toutes les informations, on pourra mettre le nom du vacataire dans ADE, ADE se déversera alors dans OSE mais si on a encore un TD avec marqué juste « vacataire », cela va bloquer. Il faudrait trouver des dates fixes à chaque mois pour pouvoir valider le service fait, par contre l'enseignant qui n'aura pas été renseigné dans ADE sera rémunéré ultérieurement.

Il faut donc qu'il y ait un maximum d'informations sur le nom des enseignants lors de la transmission des emplois du temps. S'il y a des changements en cours d'année, il faut le signaler à l'administration afin que l'on voit si ce changement a été fait dans OSE.

Suite aux discussions sur la faisabilité de cette nouvelle mesure, au vu du manque de moyens alloués, il est décidé de rédiger un texte à transmettre à la Présidence.

VII. Accueil d'un nouveau mater MEEF dans l'UFR

L'UFR va accueillir une nouvelle formation à la rentrée : Le master MEEF 2nd degré spécialité Sciences économique et sociales (SES). Celui-ci est actuellement hébergé par l'UFR SEGMI qui ne souhaite pas continuer cette formation car elle a des problèmes de recrutement interne pour trouver des économistes en charge de la mention.

Le problème, c'est que cette formation est faite en partenariat avec l'UVSQ. Il y a deux formations en parallèle au sein de l'académie de Versailles qui sont l'UVSQ et Nanterre qui se co-chargent de la

formation des futurs fonctionnaires stagiaires en SES ce qui signifie que si ce master ferme à Nanterre, l'UVSQ ferme aussi, il n'y aurait alors plus de formation des enseignants de SES dans l'académie de Versailles.

L'UFR SEGMI nous a donc contacté pour savoir si nous étions intéressés pour récupérer le master.

Le département d'AES s'est porté volontaire pour accueillir ce master car il ne proposait jusqu'à présent aucun master. Après de nombreux échanges, il a été acté qu'il serait transféré dans l'UFR SSA avec des moyens supplémentaires. Nous avons obtenu la création de deux demi postes de BIATSS : un demi sera dédié aux masters EAD d'histoire et masters d'histoire de l'art et un demi aux masters MEEF SES et d'histoire géographie mais ces demi postes seront assurés par la même personne. Ce nouveau personnel a déjà été recruté.

A plus ou moins long terme, on souhaite ouvrir ce master SES à l'EAD.

On a également obtenu un poste d'enseignant PRAG à mi-temps pour cette formation. Il s'agit d'un transfert de l'enseignante qui était déjà affectée sur ce master à SEGMI.

Les maquettes des masters MEEF ne sont toujours pas votées.

VIII. Point BIATSS : départs, recrutements, redéploiements

Nous avons appris ce matin l'hospitalisation de Mehdi HAMDAOUI dans un état très grave. Les tâches à accomplir vont être réparties entre les différents personnels.

La personne qui va prendre le poste du master MEEF et Master EAD a pris ses fonctions ce matin, il s'agit de Maëlle HOUDART.

Nous allons avoir de nombreux départs dans les secrétariats pédagogiques :

Marie VALERO, gestionnaire des masters SES et masters Sociologie, ainsi que Amale BAZZI, gestionnaire de la L1 AES, partiront début septembre.

Le contrat d'Alexandre CARVAHLO, gestionnaire pédagogique des masters d'Anthropologie, n'est pas renouvelé.

Souad ALLALI quitte son poste au secrétariat des masters de Géographie Aménagement et masters d'Urbanisme pour aller en soutien au pôle OSE à compter du 1^{er} juin.

Lalatiana RAPHAEL a demandé un congé formation pour lequel elle est encore en attente de réponse.

Les entretiens de recrutement ont déjà commencé.

Concernant le pôle finance, on avait demandé, lors du départ de Catherine LESCURE de la bibliothèque d'histoire et d'histoire de l'art, à rendre ce poste d'IGE pour obtenir un poste de catégorie B et un de C étant donné que les autres responsables des BUFR sont des catégories B. Le B resterait à la BUFR et la catégorie C passerait au poste budget. Les postes de C et de B de Corinne VANEESBERGHE et Thérèse PILLARD seraient fusionnés en un poste de A pour gérer le pôle financier. Ce dernier poste a été obtenu mais n'est pas encore pourvu. La création des postes de C et de B a été refusée. On doit attendre la campagne emploi 2022 pour obtenir un poste de catégorie C pour le pôle finance.

Pour la bibliothèque d'histoire et histoire de l'art, une personne a été recrutée qui commencera début septembre.

IX. LANSAD 2021- 2022

Le principe d'un poste et demi de PRAG est acté.

Alice BRAUN informe le CUFR que la nomination de la candidate classée en comité de recrutement PRAG a été refusée par le CAC de ce matin. Nous n'aurons vraisemblablement pas le poste à la rentrée et donc pas d'anglais à la rentrée. Le CAC a décidé d'annuler la décision du comité de recrutement alors que la première classée était éligible, sa candidature était recevable et le choix pédagogique qui était fait était défendable.

Sur le projet global initial sur la façon dont allait s'organiser les cours d'anglais, il s'agissait sur les 6 semestres d'anglais LANSAD, qu'il y en ait 3 qui se fassent en groupes de TD, 2 qui se fassent à effectif plénier c'est à dire en cours d'amphi, et 1 semestre médiatisé.

Nous avons eu la promesse présidentielle de la poursuite de recrutement de nouveaux postes de PRAG ce qui aurait permis de résorber la pénurie.

Avec le refus de ce matin, les cours seront au mieux des cours médiatisés de façon générale sans compter le préjudice pour les étudiants.

X. Licence Sciences sociales : reprise de la responsabilité de la formation

Laure BLEVIS et Vincent DEMONT s'occupent de cette formation depuis sa création en 2012 et souhaitent maintenant passer la main.

La licence s'est beaucoup développée, elle a commencé avec une cinquantaine d'étudiants pour atteindre plus de 220 aujourd'hui.

Les maquettes sont très stables.

Avec l'extension du nombre d'inscrits, il faut des enseignants différents pour la commission pédagogique, la responsabilité de la formation et des enseignants de chacun des départements concernés qui participent au jury pour aider les responsables de la licence.

L'organisation idéale serait de continuer à avoir deux co-responsables de la licence et un correspondant dans chacun des départements pour lesquels il n'y a pas de co-responsable.

En sociologie, Grégory BUSQUET s'est proposé pour la co-responsabilité de la licence.

Laurence CROQ, MCF en Histoire, s'est proposée pour prendre en charge la commission pédagogique. Une réunion d'ici fin juin avec les directions de département devrait être organisée pour préparer au mieux la rentrée.

Véronique FOURAULT CAUET est d'accord pour éventuellement partager la responsabilité de la formation.

Fabrice TRICOU envisagerait de faire la liaison avec le département d'économie.

Sylvie APRILE annonce que la direction d'Histoire met fin à ses fonctions fin juin. Il n'y a pour le moment pas de candidat pour la nouvelle équipe.

XI. Projet et renouvellement de convention

- Renouvellement de convention entre le master GAED et l'UPEC.

La convention reste identique, il s'agit juste de la renouveler car elle arrive à échéance.

- Projet d'une convention entre la licence et le master d'histoire à distance et l'Ecole Polytechnique.

Depuis plusieurs années la L3 d'histoire à distance accueille des polytechniciens. Il s'agit de formaliser cet accueil par une convention et de l'étendre au master à distance. Cela concerne un dizaine d'étudiants par an.

Les deux projets de convention ont été transmis au SAJI. On est en attente du retour.

XII. Questions diverses

Vincent DEMONT aborde la question de la cellule de soutien psychologique, suite au suicide de l'étudiant de Nanterre. Il existe une cellule d'écoute dans l'université pour les cas de harcèlement ou de violence sexuelle avec un guide mais il est difficilement trouvable sur le site.

Ce guide est normalement fourni aux étudiants de première année au moment de la rentrée en même temps que le livret d'accueil mais cette année les étudiants ne l'ont pas eu du fait de la pré-rentrée en distanciel.

On passe à la motion sur la mise en place du service prévisionnel dans OSE :

« S'il se réjouit du désir d'améliorer le sort des vacataires, le conseil de l'UFR SSA s'étonne qu'une réforme d'une telle ampleur, qui en fin de compte contribue à accentuer les modifications progressives qui touchent au statut et à la mission de l'enseignant-chercheur, soit adoptée sans allocation de ressources ; redoute que cette réforme ne puisse dès lors fonctionner ; prévient qu'en toute hypothèse cette réforme ne saurait alourdir la charge de travail des enseignants chercheurs et des personnels administratifs.

En l'état, cette réforme ne pourra malheureusement pas entrer en vigueur. »

La motion est votée à l'unanimité des membres présents et représenté.

Le prochain CUFR aura lieu le 29 juin.

Fin du conseil à 16h50.